

Assemblée générale du 28 mars 2015

ACTIVITES PASSEES.

Participation à la fête des associations gobanaises qui a eu lieu en septembre dans la salle polyvalente.

Rallye touristique de la Pentecôte qui permet aux nombreux participants de passer une journée ensoleillée ludique.

Participation au Comité de Pilotage du massif forestier de Saint-Gobain/Coucy Basse.

Participation au festival des Vers solidaires.

Randonnées pédestres du printemps et du solstice d'hiver.

Participation au comptage au phare des grands animaux en mars 2015.

ACTIVITES FUTURES.

Participation à la fête des associations gobanaises. Participation au festival des Vers Solidaires. Rallye touristique le samedi 24 mai 2015. Participation au comité de pilotage.

Randonnée pédestre du printemps, date à fixer. Randonnée VTT, date à fixer. Participation à la 4° automnale de Saint-Nicolas. 14° festival vidéo animalier amateur en novembre 2015.

POINT SUR LA CHASSE.

Voir la lettre ouverte de Guy Bonnet, concernant l'évolution de la population des grands cervidés (à télécharger dans la rubrique « Assemblées générales »).

POINT SUR LA SYLVICULTURE.

Nous sommes toujours très inquiets et effarés de la situation actuelle. Nous avons donc rencontré M. MOREL, ingénieur ONF responsable du quart nord est de la France, ainsi que M. STAUB, ingénieur ONF responsable de l'unité territoriale de Saint-Gobain qui a pris ses fonctions le 2 février 2015 en remplacement de M. GOBRON. Cette réunion a eu lieu le jeudi 26 mars dans les locaux de l'ONF à Saint-Gobain. Ce fut décevant, désolant et inquiétant. Décevant car on nous répète toujours le même message un tantinet lénifiant : " ne vous inquiétez pas, on s'occupe de tout, faites nous confiance et tout ira bien. " Sauf que non, rien ne va bien, c'est notre avis et l'avis de plus en plus de personnes et il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en rendre compte. Lors de cette réunion, nous avons l'impression d'être retournés 20 ans en arrière, et d'entendre Laurent VALLIERGUE ou Jean-Marc GOUGIS... Le discours n'a pas changé, toujours à nier l'évidence et à endormir l'interlocuteur... La grand-messe, comme le dit Philippe. Désolant car quand on parle avec l'ONF, on se heurte à un mur. On arrive avec nos inquiétudes, il n'a que des certitudes positives. Or, on voit qu'il n'y a plus rien de positif. On arrive avec nos questions, ils arrivent avec leurs réponses, et peu importent les arguments que vous leur opposez. Par exemple, la lettre ouverte que Guy BONNET, spécialiste du cerf, a adressée au directeur de l'ONF a été écartée d'une moue méprisante. Le livre remarquable de Marie Stella DUCHIRON " gestion des futaies irrégulières et mélangées " est balayé d'un revers de main, et le non moins remarquable ouvrage " les arbres qui cachent la forêt " de Didier Carbiener subit le même sort. Tous ces auteurs, ingénieurs agronomes, forestiers ou spécialistes en écologie, ont en commun de tirer à boulets rouges sur la gestion sylvicole dite en coupe rase, ou de mettre en cause le traitement des cervidés dans les forêts domaniales. Les diverses pétitions que nous leur avons présentées (4 600 signataires papiers, 13 communes forestières, 1 600 pétitionnaires sur notre site, 1 800 pour la forêt de Compiègne...) semblent les laisser de marbre... pourtant, cela commence à faire beaucoup ! Inquiétant aussi car toutes ces interrogations ne vont pas inciter l'ONF à changer ses méthodes. Les coupes à blanc (pourtant abandonnées dans de nombreux pays européens) font partie de son mode de gestion. Mode de gestion qui, d'après lui, a fait ses preuves et qui par conséquent va continuer. " D'ailleurs, les exploitations sur notre massif ne sont pas si

intensives que ça. En fait, elles ont toujours existé ; c'est nous qui ne voyons pas clair ou qui n'avons pas de mémoire. "

La prolifération des ronces ne les préoccupe pas plus que cela, sauf peut-être pour marteler. Quant à l'augmentation des engrillagements, c'est tout simplement pour lutter contre la dent du gibier qu'ils estiment toujours en surpopulation. Là encore, c'est nous qui ne voyons pas clair. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, vu la pression de chasse et la surexploitation de certaines parcelles, qu'une grande partie de ces animaux ait changé ses habitudes et les fréquentations des territoires classiques... A voir. Là encore, nos inquiétudes n'ont pas été comprises. Nous avons même tendance à trop caricaturer, comme toujours. Nous avons prévu une série de questions concernant notre massif. Toutes n'ont pas pu être posées.

1) Pourquoi le plan d'aménagement est-il anticipé à 2018 au lieu de 2020 ?

L'Onf déclare qu'une certaine avance a été prise sur l'actuel aménagement. Actuellement, il est en phase de relevé afin de préparer le nouveau plan. Il ne dispose pas actuellement de suffisamment d'éléments pour nous donner une orientation, mais nous a-t-il été dit "ce ne sera pas pire"... On est bien contents de l'apprendre, mais on peut se demander si "pire" est possible...

2) Pourquoi avoir redemandé 60 attributions supplémentaires de grands cervidés dans le plan de chasse actuel ?

L'ONF estime que l'impact de la dent du gibier est encore trop important sur le massif, notamment sur les plantations et sur les régénérations des jeunes chênes. Nous avons fait remarquer que cela ne nous sautait pas aux yeux, au vu du peu d'animaux que nous avons pu surprendre ces dernières années. L'observation des placettes qui devaient prouver une hypothétique surpopulation ne démontre rien. Certes l'intérieur de l'enclos est plus fourni que l'extérieur, mais cela est surtout dû à l'utilisation de la tronçonneuse... on peut aussi s'interroger sur les difficultés qu'a souvent rencontrés la vénerie pour trouver un cerf d'attaque. Les photographes animaliers soulignent un manque flagrant d'indices de présence dans de nombreuses parcelles (bauges, fumets, traces...). Nous avons parlé de la lettre de Guy BONNET ainsi que de la pétition qui circule à propos de la forêt de Compiègne vues plus haut, mais cela a été rapidement éludé. Nous devons nous rendre sur place afin de constater l'impact tant décrié.

3) On remarque en ce moment une recrudescence de la création d'enclos. Cela est-il réellement justifié ?

Cette question se rattache à la précédente. L'Office argue de la surabondance de cervidés. On peut remarquer que ces enclos ne tiennent absolument pas compte de la vie animale et de ses habitudes. L'enclos proche de Barisis, par exemple, est placé en plein sur un corridor reliant la basse forêt et la haute forêt. Paul TOMBAL scientifique spécialisé dans ces biocorridors (dont nous vous avons parlé lors d'un compte-rendu de réunion de bureau) doit demander sa division. Depuis l'installation de cet engrillagement, on remarque que le peu de cerfs attaqués par la vénerie en basse forêt, font maintenant un large détour, passant par les hautes cornes avant de regagner la haute forêt. Même constat avec l'enclos installé récemment à Saint-Nicolas et celui de la laie de la réserve.

4) La pratique de la coupe à blanc est délaissée dans la plupart des pays européens. Pourquoi l'ONF utilise-t-elle cette technique et surtout à une si grande échelle ?

De nombreux scientifiques critiquent ce mode de gestion mortifère pour la faune, la flore, les sols, les nappes phréatiques ainsi que pour les paysages. Un petit topo de l'impact de la coupe à blanc sur la biodiversité est lisible sur notre site. A vrai dire, je n'ai jamais trouvé un seul auteur qui fasse l'apologie de cette gestion. Pour l'Office cette technique a fait ses

preuves et donc on va continuer à la pratiquer. C'est une solution radicale, facile à pratiquer, dans laquelle il ne faut pas trop réfléchir et qui rapporte très rapidement. En fait, on peut se demander si l'agronome sylviculteur moderne, car on ne peut plus parler de forestier, sait utiliser une autre méthode.

5) Les chemins forestiers sont ouverts en permanence et ne sont pas surveillés.

On remarque beaucoup de voitures non autorisées sur les chemins forestiers notamment les jours de chasse à curre. C'est aussi faciliter le braconnage et le dépôt d'ordure sauvage. " Je ne suis pas devenu forestier pour faire le flic " nous a répondu M. STAUB. " Il faut compter sur le civisme ". Parfait, supprimons alors tous les radars au bord des routes, tous les contrôles de papier, d'alcoolémie, tous les examens scolaires, et faisons confiance au civisme... On peut comprendre que ce n'est pas le plus épanouissant de verbaliser. Mais, le rôle de gendarme fait partie des attributions de l'agent ONF. Nous demandons donc que ce rôle soit tenu.

6) Quelles sont les dates d'arrêt des coupes en forêt ?

A notre grande surprise, M. MOREL a déclaré qu'aucune date d'arrêt des coupes n'était prévue. Pour ma part, je suis convaincu que, sur le plan d'aménagement, une date d'arrêt est préconisée. Je vais rechercher. Cette date serait vers la fin mars. On peut déjà souligner qu'il est recommandé (je cite) " de ne pas dégager les jeunes peuplements feuillus de moins de 3 m de haut pendant la période de reproduction des passereaux, soit du 15 avril au 30 juillet ". Bref, d'après l'Office, on peut continuer à couper même pendant la période de nidification, de mise bas, ce qui est une catastrophe au niveau de la biodiversité. Mais la biodiversité n'est pas la priorité de nos agronomes. Je rappelle que notre forêt est placée dans son ensemble sous la directive NATURA 2000 au niveau des habitats, et environ 570 ha sont placés sous la directive oiseau, surtout en ce qui concerne " la bondrée apivore ", " l'autour des palombes " et le " pic mar, et que couper pendant la reproduction de ces oiseaux risque de s'avérer catastrophique pour ces espèces. Cela a l'air de laisser les dirigeants de l'Office complètement indifférents. Il nous a été répondu qu'on ne pouvait pas couper avec la tête en l'air, c'est vrai, ce serait imprudent, et que c'était au public de signaler la présence de nid. Cela nous laisse songeur quand on pense que l'ONF est garante du maintien et de la protection de la biodiversité... Si la préservation d'oiseaux sensibles au niveau européen et répertoriés dans le plan d'aménagement ainsi que dans le programme NATURA 2 000 ne les concerne pas plus que cela, alors oui, on peut comprendre l'exploitation mortifère actuelle. Ne nous étonnons plus du fait qu'en 30 ans, la France a perdu le quart des oiseaux nicheurs, le cinquième des reptiles, des amphibiens et des poissons d'eau douce. Mais il ne faut pas s'inquiéter.

7) Les plantations mono spécifiques qui se généralisent ne sont-elles pas un danger pour la santé de la forêt ?

Le fait de planter sur une grande superficie des arbres de même espèce et de même âge risque d'être fatal en cas d'épidémie ou d'invasion d'insectes ou de parasites. On peut prendre pour exemple ce qui se passe aujourd'hui dans la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie, où les plantations d'oliviers sont en train d'être arrachées à cause de l'attaque d'un champignon parasite. Catastrophe économique. Non, cela ne peut pas arriver chez nous, les plants sont sélectionnés avec soin. Et puis, il y a la ligne Maginot... et cette fameuse frontière capable d'arrêter les nuages radioactifs. Pourtant, dans le plan d'aménagement actuel, il est stipulé que (je cite) " les peuplements du massif sont globalement très mélangés et qu'il faut gérer ces peuplements de façon à valoriser ce potentiel économique et biologique ". Nous n'avons pas eu le temps de parler d'autres sujets comme la prolifération des ronces, qui selon certains auteurs, pas ceux de l'ONF, est due à une mauvaise gestion sylvicole, de l'impact de la coupe à blanc sur la biodiversité (sujet qui semble soigneusement évité dès

qu'abordé), des réactions des politiques locaux qui, dans presque toutes les professions de foi se sont inquiétés du devenir de la forêt et d'autres sujets que nous ne manquerons pas d'évoquer dans une prochaine rencontre. Enfin, le vendredi 6 février 2015, nous avons rencontré le Député René DOSIERE, afin de lui exposer nos constats et nos craintes concernant l'exploitation actuelle de notre massif, et qui concerne malheureusement tous les massifs métropolitains. M. DOSIERE nous a proposé d'inviter le Président de l'ONF et Député de l'YONNE, M. Jean Yves CAULLET, à participer à un débat public, en présence des dirigeants locaux de l'Office. Nous attendons les propositions de dates de notre Député afin de mettre en place ce débat.

Bilan Financier 2014

Mise à jour du 17/03/2013

| | |
|--|-------------------|
| Solde au 31 décembre 2013 | 7 772,36 € |
| RECETTES: | |
| Cotisations | |
| 75 adhésions x 8 € | 600,00 € |
| Manifestations: | |
| | 0,00 € |
| Subventions: | |
| Municipale | 600,00 € |
| Dons: | |
| Particuliers | 128,00 € |
| Total recettes | 1 328,00 € |
| DEPENSES | |
| Manifestations | |
| Rallye | 93,00 |
| Randonnée avril | 60,40 € |
| Frais Assemblée Générale | 40,51 € |
| Festival du film animalier 2011 | |
| | 0,00 € |
| | 0,00 € |
| Autres dépenses | |
| Assurance Groupama | 238,70 € |
| Frais de gestion | |
| Frais postaux | 31,51 € |
| Fournitures de papeterie | 75,29 € |
| Cartes d'adhérents | 160,00 € |
| Frais de réception | |
| | 83,00 € |
| Achat de matériel | |
| Matériel exposition (barnum) | 605,95 € |
| Petit équipement (podomètre) | 65,90 € |
| Total dépenses | 1 454,26 € |
| Solde 2014 | -126,26 € |
| Solde au 31 décembre 2013 | |
| Solde au 31 décembre 2013 | 7 646,10 € |
| Dont sur compte bancaire | 7 517,57 € |
| Dont détenus en espèces | 128,53 € |